

*Rendu par Martine Coste*

## Introduction

Présentation du débat ( son origine & ses modalités ) par Emile Moreau & Martine Coste. Un diaporama de 4 vignettes pose les conditions du débat, telles que proposées par le gouvernement ( 4 thèmes sur la plateforme le Grand-Debat.fr ), les Gilets Jaunes ( 9 thèmes sur la plateforme Le-vrai-debat.fr ) et telles que les organisateurs l'ont souhaité, en concertation avec Christine & Denis, enseignants au lycée Marie Curie et gilets jaunes « de la première heure » : expression libre ( et respectueuse ) sur une base préférablement constructive (propositions synthétiques & bâton de parole ). Ces modalités ne sont pas finies d'être présentées que deux citoyens Saint-Jeannais interrompent de façon véhémement la présentation pour dénoncer ( en toute liberté ) ce qu'ils perçoivent dès cet instant comme un "simulacre de débat"; ils décident, en toute liberté, de quitter la réunion et les échanges peuvent commencer, après que monsieur le maire ait rappelé la nécessité de respecter a minima les valeurs républicaines et les règles du débat courtois.

**Mathieu** est le premier à prendre la parole : conscient de "l'effondrement\*" qui s'annonce , Mathieu souhaite contribuer à préparer et organiser la commune ( au niveau alimentaire en particulier ) à l'éventualité ( cf.perspective de plus en plus proche ) d'un monde "bientôt privé de pétrole". Sa question : "Qu'est-ce qu'on fait pour palier ce risque, maintenir une civilisation après l'effondrement et -concrètement- nourrir 2700 personnes, à raison de trois repas par jour ?"

**Anne** confirme ce risque, certes catastrophiste dans sa formulation mais indéniable en réalité (cf. matières premières bientôt finies, effet de cascade pour un système global et interconnecté qui se délite,...). Elle ne souhaite pas une version "survivaliste" (et individualiste) de résilience mais effectivement une approche plus collective et construite.

**Claire-Lise** rappelle que si "la France n'a pas de pétrole, elle a des idées", mais regrette que "l'on n'écoute pas vraiment les gens", insiste pour que l'écologie soit mise en avant (politiquement et légalement, comme en Belgique), tout comme le social ; il s'agit de savoir "partager les richesses" (qui existent) si l'on veut enrayer la paupérisation et éviter "la colère des pauvres".

**Raphaëlle** propose à son tour sa vision de l'avenir : en terme d'éducation, l'idée serait d'apporter une connaissance plus concrète aux enfants (entretenir un potager, savoir construire des choses, utiliser ses mains au travers d'ateliers impliquant des intervenants extérieurs, se déplacer & comprendre le travail d'artisans à l'entour,...). En termes de nourriture et d'alimentation, Raphaëlle préconise de développer les jardins partagés dans la commune, de favoriser l'installation de maraîchers locaux, "que chacun s'y mette" sur place pour ne plus dépendre d'approvisionnements extérieurs et/ou lointains, le tout dans une pratique "sans pesticides\*". Elle préconise également le développement du principe de "toilettes sèches" ( en vue d'économie d'eau ), apprend à cette occasion que c'est effectivement possible dans la région puisqu'il est déjà en place du côté de Corbès, dans une version publique. Enfin, Raphaëlle évoque la nourriture dans les écoles et la nécessité d'être vigilant ( cf éviter l'excès de viande ) et termine son intervention sur une proposition quant à la gestion des déchets, pour "nettoyer ensemble notre environnement" par la constitution de collectifs susceptibles par exemple d'organiser un ramassage/nettoyage sur les bords du gardon ("C'est moins démoralisant à plusieurs que seule")

**Anne** évoque à ce sujet Esther et sa proposition (déjà faite lors du débat de quartier) d'organiser des chantiers participatifs, entre citoyens et/ou avec les écoles. Monsieur le maire confirme que l'idée est dans les tuyaux et qu'il a prévu de rencontrer Esther pour en discuter plus avant.

\* **Effondrement** :Concernant l'effondrement, mention est faite de Pablo Servigne (ingénieur agronome et chercheur "transdisciplinaire") et de son travail sur le thème ( "collapsologie", résilience, ...), avec l'évocation notamment de son dernier ouvrage : "L'autre loi de la jungle: L'entraide" ( aux Editions 'Les Liens qui Libèrent', et qui proposent des pistes de réflexion et de pratiques avérées utiles en milieu perturbé ) ; Mathieu nous informe à ce sujet l'existence d'un site national ( resilience-territoriale.fr ) qui invite les communes à anticiper concrètement « la gestion d'événements calamiteux de toute nature » au travers d'un DRL ( Démarche Locale de Résilience). 65 communes y sont déjà inscrites.

\* **sans pesticides** : Le souhait de Raphaëlle ( cf. agriculture locale sans pesticides ) est déjà exaucé depuis 4 ans (!) puisque, comme il lui est rappelé, la commune a obtenu le label "sans pesticides", même si aucun panneau de signalisation n'en fait mention -à ce jour- à l'entrée de la commune, monsieur le maire reconnaissant ( cf "on est pas bon sur la communication") qu'il y a là effectivement une piste d'amélioration.

## Quid de ce qui peut/doit être fait pour améliorer le niveau de l'habitat en centre-ville.

Question : « Les mairies sont-elles habilitées à obliger les propriétaires à rendre leurs locations moins insalubres ? »

Réponse du maire : « Non. Nous ne pouvons que déclarer la maison insalubre : il faut donc qu'elle le soit, ce qui n'est possible que si le locataire passe à la mairie qui fera passer « le garde » et procédera éventuellement à la déclaration d'insalubrité. Les conséquences peuvent être lourdes pour les propriétaires »

**Claire-Lise** rappelle ici le triste état des HLM en particulier et la dépendance des locataires dont les APL sont directement versées aux services des HLM, dont le régime est « spécial » ( dicit **John** qui élargit la complexité de ce problème dans les cas de copropriétaires qui peinent à assumer certaines charges aussi )

**John**, évoque la piste du sport et la nécessité d'impliquer les jeunes, au travers de l'UNSS notamment ( qui compte 97 adhérents cette année )

## Quid de la représentativité et du statut des élus

**Frédéric** exprime son point de vue : pour le cumul des mandats mais contre le cumul des rémunérations, a minima de les plafonner. Concernant le statut de l'élu, il rappelle la nécessité de se rapprocher (et tenir compte) des conventions collectives (cf. accords de branches = corporatismes que le législateur devra « gérer »)

**M. Ruas** évoque la possibilité de limiter la durée des mandats, pour éviter de se retrouver avec des « apparatchiks » qui font tout pour être élus. Ou bien il faudrait ne pas pouvoir être élu à 25 ans, pour ne pas courir le risque de ne pas retrouver du travail à l'issue du mandat. Ou bien encore « d'en faire un métier »...

**John** confirme la nécessité d'un vrai débat sur le statut des élus, indépendamment de l'âge des candidats, et au-delà de la question de la durée des mandats. Afin de protéger l'élu (face aux réalités du monde du travail notamment).

**Jean-Pierre** confirme la nécessité de réfléchir à un vrai statut pour les élus (pour permettre l'accès à des postes de mandature tout en assurant le retour serein à la vie professionnelle et dans le monde du travail, en particulier pour les élus « d'un certain niveau » – cf députés, voire conseiller régionaux ), pour permettre, en limitant les mandats dans la durée, un renouvellement des élus ( et donc des idées ) et éviter la persistance de dinosaures de la politique. Au-delà de ça, le problème de l'attractivité des petites communes ne pourra pas être résolu sans une vraie politique du monde rural au niveau national, en réfléchissant à un vrai aménagement du territoire plutôt qu'à ce qui ressemble actuellement à un « déménagement du territoire ». Il déplore que ce soit le monde associatif, pourtant de moins en moins aidé, qui se retrouve à devoir compenser ce désengagement de l'Etat. Face à une population vieillissante, il faut se donner aussi les moyens d'une santé décente pour tous (cf. nombre de médecins, modalités d'obtention des examens, années redevables,...). L'exemple du dentiste n'ayant pas trouvé à St Jean de reprenneur illustre la nécessité de ce statut protégé de la ruralité.

## Quid des impôts & de l'engagement de l'Etat

**M. Ruas** a une autre réflexion plus générale (sur le thème de la fraude/évasion/optimisation fiscale) : « pour compenser le budget déficitaire – avéré au niveau national – et réinjecter de l'argent dans le système », on pourrait « supprimer toutes les retraites à tous ceux et toutes celles qui partent à l'étranger pour ne pas avoir à payer d'impôts en France » (400 000 familles et/ou patrimoines concernés semble-t-il).

**Claire-Lise** estime que l'on ne récupérera pas grand-chose de cette façon et qu'il faudrait plutôt réfléchir, à l'échelle nationale, sur les niveaux de rémunérations, souhaitant encadrer/limiter la disproportion des revenus (dans une fourchette de 20 à 30 fois supérieurs maximum, à définir en tout cas : le critère devant ici être celui de la décence - cf évocation de l'indécence des salaires des footballeurs...que nos choix de divertissements & de consommation rend possible)

**Raphaëlle**, satisfaite des propositions déjà faites ce soir en guise de « débroussaillage », voit d'un bon œil la perspective d'autres rencontres de ce type. **Emile** reprend la parole en suggérant d'envoyer une synthèse sur la base des notes prises et choses entendues, en classant par thèmes éventuellement (Habitat, solidarité & agriculture, statut des élus et représentativité, réflexion sur l'attractivité de la commune pour –et par- les jeunes,...). **John** évoque à ce sujet ce qui semble se faire déjà à Mialet dans le cadre de petits groupes citoyens qui travaillent ensemble, rappelant qu'il faut pour cela pouvoir disposer de lieux (cf. foyer comble à Mialet ), proposer des thèmes intéressants et se donner les moyens (cf. épicerie citoyenne et solidaire à Mialet dans un espace fourni et éclairé par la mairie).

**Robert**, québécois d'origine et installé à St Jean depuis 15 ans, pense qu'il faut « créer l'emploi » localement plutôt même que de « le faire venir », au travers du petit auto-entreprenariat et la création par exemple de petites coopératives agricoles. Le levier agricole est là, les idées peuvent émerger, la mondialisation montre ses limites : il faut stabiliser les populations à partir de « l'étant » sans plus trop attendre une « entreprise miracle » qui viendrait de l'extérieur et proposerait beaucoup d'emplois.

**Mathieu** veut s'appuyer sur l'information que « un français sur deux qui vit en ville rêve de vivre à la campagne » et que, à l'image de certains villages jouant très fort la carte de la transition ( cf Totness -en Angleterre-, Saillans – commune de la Drôme expérimentant depuis 2014 un mode de « gouvernance participative et collégiale »), on peut sur le mode citoyen rendre la commune attractive en créant un contexte propice aux projets alternatifs, une ambiance et des espaces de vie joyeux, rappelant subrepticement que lorsque les villes mourront bientôt de faim, beaucoup verront de l'intérêt à un lieu préparé à la transition et capable de résilience... Face à ce pari de l'anticipation que soutiennent **Christine** et **Raphaëlle**, le **maire** veut rappeler l'attrance qu'exerce aujourd'hui encore la grande ville sur les jeunes en matière d'emploi ; **John** confirmant que le monde rural est souvent source de désillusion pour ceux qui s'y essaient. Des contre-exemples sont évoqués, qui confirment que c'est, comme souvent, avant tout une question de volonté et qu'il faut a minima y croire pour pouvoir l'entrevoir...

Le débat s'achève vers 20heures, après deux heures d'échanges (constats, questions et propositions)